

COMMISSION DU MONDE ARABE

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DES PROFESSEURS DE
FRANÇAIS**

**ARABOPHONIE ET FRANCOPHONIE : ACTIONS ET
INTERACTIONS**

**Les romans de Tahar Djaout : la polyphonie comme
stratégie discursive**

Ahmed Boualili

Maître assistant

ENS des lettres et sciences humaines d'Alger / Algérie

Boualili99@yahoo.fr

Introduction

La littérature maghrébine d'expression française a cela de particulier qu'elle utilise un code linguistique "étranger" pour rendre compte d'une réalité sociale propre. Bien que considérée comme un "butin de guerre", la langue française est remaniée dans les textes maghrébins pour qu'elle puisse s'adapter à la réalité aussi bien géographique que sociale ou culturelle. L'hypothèse de départ est que cette adaptation s'accompagne d'une polyphonie¹ au niveau de l'utilisation d'un lexique spécifique. Comment cette polyphonie se manifeste-t-elle ? En quoi le français maghrébin est-il susceptible de particularités lexicales ? Quel est leur rôle dans l'écriture ?

Pour ce faire, il s'agit d'examiner les textes d'un auteur algérien, Tahar Djaout, assassiné en 1993, en utilisant le logiciel Hyperbase élaboré par E. Brunet du CNRS de Nice. Les textes en question sont cinq romans à savoir *L'exproprié*, *Les chercheurs d'os*, *L'invention du désert*, *Les vigiles* et *Le dernier été de la raison*. L'étude de la polyphonie à travers le vocabulaire spécifique de Djaout permettra de cerner un tant soit peu le rapport qu'établit l'auteur entre langue et stratégie discursive. La langue d'expression des auteurs maghrébins n'est certes pas différente de la langue standard mais elle révèle un emploi maghrébin du français avec le lexique relatif à la réalité sociale, mais aussi propre à l'auteur, qui fait usage d'un vocabulaire en rapport avec ses visées pragmatiques.

Cette analyse touchera, en premier lieu, aux emprunts pour vérifier leur apport aux différents textes. En second lieu, il s'agira de reconstituer la polyphonie des textes à travers les xénismes. Les noms propres vont constituer la troisième de l'analyse. Ils serviront de balises dans le repérage et l'explication des stratégies discursives de l'auteur. Enfin, nous verrons comment Djaout veut refaçonner la langue française en forgeant des néologismes.

Le texte est, sans doute, un lieu de rencontre entre plusieurs langues, plusieurs cultures, mais surtout de plusieurs groupes sociaux. Lieu "plurilingual" et "polyphonique" que Djaout actualise par l'emploi du lexique relatif à différentes langues représentant divers groupes

¹ Le concept de polyphonie renvoie, ici, à la présence d'indices de plusieurs langues dans un discours donné et à l'existence de plusieurs niveaux de "destinabilité" (O. Ducrot)

sociaux. D'où la présence, dans le corpus étudié, d'une part, de mots empruntés au berbère et à l'arabe, qui permettent l'ancrage géographique et social du texte et, d'autre part, à l'anglais ou à l'espagnol, qui témoignent de l'universalité de celui-ci.

Les visées et les desseins de l'auteur sont contenus dans ce discours polyphonique sur une réalité sociale diversifiée grâce à un lexique hétérogène.

La polyphonie : entre réalité sociale et stratégie discursive

1. les emprunts lexicaux.

Il est proposé de désigner par emprunt lexical toute lexie qui est, en quelque sorte, externe au capital lexical d'une langue donnée et dont la présence témoigne d'un état donné de cette langue à un moment précis de son histoire.

Au-delà de cette définition, l'emprunt fonctionnerait comme moyen d'identification par rapport à une réalité sociale et culturelle déterminée. L'emploi d'emprunts dans le corpus témoigne d'un ancrage dans la réalité maghrébine en général et algérienne en particulier.

Effectivement, Djaout essaie divers métissages pour obtenir ce « *frelatage d'un mot et d'une syntaxe autre* »² qui lui est cher. Mais aussi, dans son œuvre s'allient

*« mots banals ou poétiques, mots crus ou mots du registre scientifique (...) afin de mieux dire ou dire autrement la nostalgie du pays natal, l'embrassement des sens ou les fureurs iconoclastes. »*³

Après avoir relevé tous les emprunts présents dans le corpus (Annexe 1), il est question de déterminer leur portée pragmatique et leur impact dans la détermination d'un modèle social décrit ou soutenu par Djaout.

² Djaout, T., *Les vigiles*, roman, Seuil, Prix Méditerranée, 1991 : 105

³ Kazi Tani, Nora-Alexandra, « *L'exproprié de Tahar Djaout : pour un espace de liberté créatrice* », In Equipe de Recherche ADISEM : *Kaléidoscope critique, Hommage à Tahar Djaout*, Université d'Alger, 1995 : 146.

Il est à noter que les emprunts lexicaux dont use l'auteur sont pour la plupart présents dans le lexique français, bien que rarement utilisés. Ces termes-là ont été vulgarisés notamment durant les années de colonialisme par la littérature dite "exotique". Du coup, des mots comme "chéchia" ou "souk" ne sont presque plus perçus comme étant des emprunts, surtout pour le natif de la langue cible (le français).

Néanmoins, pour le non natif, ils représentent une transposition dans la réalité algérienne. Aussi le but recherché par l'auteur est-il d'adjoindre une identité ou une nationalité à son œuvre. Ceci dit, leur rôle ne se limite pas à cloisonner l'œuvre dans une identité précise car le propre de celle-ci est de prétendre à l'universalité, mais les emprunts servent également, voire particulièrement, à rendre compte d'une réalité sociale et géographique que le lexique du français métropolitain n'arrive pas à accomplir ou qu'il dénature.

En conséquence, quand parler d'une "assemblée" suggère une interprétation "scientifique ou politique" du terme, parler d'une "djemaa" ouvre l'horizon de la lecture par l'intrusion des métaphores relatives à cet espace de vie et d'organisation sociale en familles dominantes mais également à celui de la douce enfance et du village natal.

L'emprunt lexical revêt donc une double fonction. Certes, il permet d'associer à la langue française une substance nord-africaine et de rendre compte de cette réalité sociale autre, mais il est également un lieu de souvenir et une échappatoire vers le territoire de l'enfance.

2. les xénismes

Le xénisme est un état par lequel tout emprunt éventuel d'une langue est susceptible de passer. Le xénisme témoigne d'un travail sur la langue pour en extraire une substance qui lui donnerait une identité particulière. Dans le corpus analysé, les xénismes font figure de cachet culturel et social donné à tel ou tel roman. D'où la disparité de la présence de ces termes dans les différents textes.

Les différents xénismes en présence dans le corpus ont été regroupés dans un tableau (Annexe 2).

Deux remarques peuvent être faites. Tout d'abord, le nombre des xénismes (119 occurrences) est important. En effet, il dépasse de loin celui des emprunts (27 occurrences) Ensuite, ces xénismes sont des mots anglais, berbères et arabes.

L'utilisation des mots anglais est, certes, prépondérante, mais elle n'est pas homogène. Aussi la majorité de ces xénismes est-elle signalée dans *L'Exproprié* et à un degré moindre dans *L'invention du désert*. Concernant le premier, il est admis que c'est un texte comprenant des passages de plusieurs genres, notamment de poésie. Il est également avéré que Djaout utilise dans ses recueils poétiques, qui ont précédé ses romans, beaucoup de termes anglais pour crier sa « conviction de l'universalité de la parole poétique. »

Par ailleurs, l'utilisation de termes berbères est une revendication identitaire intrinsèque à l'œuvre de Djaout, très accentuée dans *L'Exproprié* et *L'Invention du désert*, dans le sillage de ses recueils poétiques :

« Aujourd'hui j'exige un alphabet / pour revendiquer
ma peau / et exhiber à la face du monde / mes espoirs
de classé ammonite. »⁴

Djaout tente de libérer « tous les mots séquestrés » qui participeront à la renaissance berbère.

Toutefois, dans les romans qui ont suivi *L'exproprié*, une chute du nombre de ces mots anglais est à remarquer, exception faite de *L'invention du désert*. Celui-ci présente, lui aussi, un nombre relativement important de xénismes mais pas autant que dans le premier. Du reste, les xénismes présents dans ce texte sont surtout d'origine arabe ou berbère. D'une part, le thème principal du roman, à savoir l'intolérance religieuse, convoque un champ lexical particulier, celui relatif au culte musulman (*fqih, charia, chahada*, etc.) ; d'autre part, les pérégrinations du personnage principal dans le vaste pays du Maghreb interpelle à la fois des mots arabes et berbères (*guerba, ighzer*, etc.)

Enfin, il est à signaler que les trois autres textes présentent un nombre négligeable de xénismes. Les quelques xénismes présents dans *Les chercheurs d'os* sont là pour accentuer l'univers romanesque et les habitudes culturelles de la société kabyle. La mythologie berbère (*akli ouzal*) côtoie souvent la croyance musulmane (*azraïn*). Dans les deux derniers romans, *Les vigiles* et *Le dernier été de la raison*, les xénismes se réduisent à quelques mots qui sont surtout en rapport avec l'accoutrement religieux (*hidjab*). En outre, *Les vigiles* se présente comme un texte français et non pas francophone. Les écrivains

⁴ Djaout, T., *L'arche à vau-l'eau*, Poèmes, Éd. Saint-Germain-des-Prés, France, 1978 : 39

maghrébins ont l'habitude de faire parler leurs personnages dans leurs langues maternelles qu'ils traduisent ensuite. Toutefois, ce texte déroge à la règle : il donne l'impression que la langue maternelle du personnage central, qui s'appelle pourtant *Mahfoudh*, est le français. À deux reprises, le personnage s'indigne qu'on s'adresse à lui en le tutoyant. Il faut savoir qu'en arabe comme en berbère, le vouvoiement n'existe pas. Cette stratégie d'écriture explique le nombre "insignifiant" de xénismes dans ce texte.

En somme, la plupart des xénismes a été recensée dans le premier texte, ce qui confirme son caractère poétique dans la mesure où leur emploi équivaut à une volonté d'expressivité. Dans les autres textes, les xénismes servent à l'ancrage culturel et social de l'histoire romanesque.

À côté de cette conviction qui veut que l'écriture, poétique principalement, soit universelle, traduite par la présence marquée de l'anglais, la signature de l'œuvre littéraire par des moyens linguistiques lui donne son caractère non seulement social et culturel, mais aussi géographique.

Parmi les xénismes les plus répandus, il y a ceux qui renvoient à un référent surdéterminé soit par une réalité géographique, soit par une réalité sociale. Ces termes sont le plus souvent intraduisibles et leur emploi renseigne sur le degré d'enracinement du texte dans l'environnement sociologique et historique. Il s'agit, en fait, des noms propres.

3. les noms propres

L'écrivain exploite les diverses dimensions du nom propre, car il trouve dans celui-ci un signe poétique où est condensée l'expérience humaine. C'est, disait Barthes au sujet des noms propres chez Proust, l'équivalent de la "*réminiscence*" Et il ajoute que le nom propre se déplie comme un souvenir.

Djaout utilise des noms comme *Yekker*, *Elbouliga*, etc. Maintenant que ces noms existent ou n'existent pas, ils présentent néanmoins une "plausibilité" maghrébine ou algérienne dans la mesure où leur phonétisme correspond aux exigences linguistiques de la communauté.

Pourtant, le nom propre chez Djaout n'est pas uniquement le nom algérien ou maghrébin, mais témoigne d'une culture universelle de l'auteur qui utilise aussi bien les noms de l'Orient que ceux de

l'Occident. Ainsi, le nom propre est-il le dépositaire, en quelque sorte, de la connaissance.

3.1. Analyse statistique

L'outil statistique permet d'avoir une vue d'ensemble des différents noms de personnes qui constituent l'onomastique du corpus. Il permet également de voir la répartition de ces noms dans les différents textes.

La fréquence du nom propre témoigne de l'importance ou non de tel ou tel personnage dans le texte. Le nom *Mahfoudh*, par exemple, a une fréquence de 245 occurrences et *Boualem* 161. Cela permet de penser que ces deux personnages jouent un rôle essentiel dans les deux textes où ils apparaissent, respectivement *Les vigiles* et *Le dernier été de la raison*.

En outre, certains noms sont particuliers à tel ou tel texte comme *Ziada* ou *Younès* qui sont spécifiques à *L'invention du désert*, tandis que d'autres comme *Yahia*, *Saïd*, *Tayeb* circulent dans les différentes œuvres. Ils sont non seulement témoins d'une intertextualité interne, mais aussi d'une intertextualité externe, qui interpelle les textes d'autres auteurs.

Un nom comme *Tayeb* fonctionnerait donc comme embrayeur d'intertextualité interne à quatre romans : *L'exproprié*, *Les chercheurs d'os*, *L'invention du désert* et *Le dernier été de la raison*. À l'inverse, un nom comme *Azzi* ou *Arezki* rappelle des textes de Mouloud Mammeri, tandis que des noms historiques (*Ibn Toumert*, par exemple) renvoient à l'Histoire.

Par ailleurs, les noms propres dans le corpus peuvent être distribués en deux catégories : "fictifs et attestés". Les noms fictifs ou "autoréférentiels" désignent les noms qui ne servent qu'à entretenir la fiction dans l'histoire romanesque. Parmi ces noms *Mahfoudh*, *Boualem*, etc. Par "attestés" ou "référentiels", il faut entendre les noms qui renvoient à une réalité sociale et historique externe au texte. *Ibn Toumert*, *Ibn Tachfin*, *Moqrani*, etc. font partie de cette catégorie.

Une dernière remarque relative au genre de ces noms propres : ils sont en majorité masculins. Il y a une distribution presque exclusivement masculine des personnages mis à part quelques prénoms féminins tels que *Kenza*, *Samia*, *Azzi* ou *Khadra*.

Il s'agit en premier lieu de s'intéresser, d'un point de vue onomastique, à tous les noms propres, d'origine arabe en général, et

maghrébine, en particulier, pour en dégager une typologie. Ensuite, le nom propre sera envisagé d'un point de vue pragmatique, car la création d'un nom propre n'est pas fortuite et répond à un dessein de l'auteur : le nom de *Boualem Yekker* qui signifie littéralement "celui qui a l'étendard est debout" ou "l'intellectuel est debout" est un symbole de résistance à l'obscurantisme religieux qui s'empare de la vie quotidienne dans *Le dernier été de la raison*.

3.2. Typologie des noms propres de personnes

3.2.1. Les noms théophores

Il est dit noms théophores les noms qui ont dans leur structure l'un des quatre-vingt-dix-neuf noms de Dieu cités dans le Coran :

« Les croyants sont invités à invoquer le Seigneur en l'appelant de noms multiples disséminés dans le livre sacré (le Coran), noms collectés, décomptés. On en trouve 99, le centième, le nom suprême restant inconnu ou étant n'importe lequel des 99, ou bien "huwa" (=Lui) ou encore Allah, de Élohim, ou encore "les lettres mystérieuses, lumineuses" qui se trouvent au début de certaines sourates. Il en existe7 »⁵

Ces noms sont très usités dans les pays musulmans, et le Maghreb n'est pas en reste car, comme dit la Sourate VII : 180,

« Allah détient les noms de l'excellence. Invoquez-les, abandonnez ceux qui blasphèment ses noms. »

Ils ont été introduits dans la société maghrébine avec l'Islam. Ils sont, en majorité, des qualités attribuées à Dieu et s'emploient avec la particule « abd » (esclave ou serviteur ou encore adorateur). Par conséquent, le nom de Dieu ne doit pas être porté par l'homme selon un hadith (parole du prophète) :

« Quand vous nommez, assujettissez. »

Cependant ils ont perdu dans certains milieux, notamment au Maghreb, leur caractère sacré et ils sont employés sans la particule "abd". Cette simplification est due à une différence entre un arabe

⁵ Maha, Hammad, « S M », In *Le trimestre psychanalytique : Le Patronyme*, Actes des journées de Paris, 25 et 26 mai 1991 : 165

classique sacralisée au Moyen-Orient et un arabe algérien profane. Elle est aussi à attribuer à la présence d'un substrat culturel différent de la culture arabe, à savoir la culture berbère.

3.2.2. *Les noms de prophètes*

Les noms de prophète sont légion dans le corpus. Conjointement à *Mohamed* et ses différentes variantes et graphies (*Mohammed, Mohand, etc.*) se trouvent des noms comme *Ibrahim, Ismail...*

L'emploi de ces noms est très fréquent en Afrique du Nord et leur usage participe d'une symbolique qui veut que l'emploi de tel ou tel nom confère à son porteur les qualités originelles du premier porteur permettant ainsi au nom d'exercer son pouvoir sur la communauté.

3.2.3. *Les hagionymes*

Les hagionymes désignent les noms des saints reconnus dans une communauté religieuse. L'emploi des hagionymes dans l'œuvre de Djaout est à vocation ethnographique car ils sont là pour rendre compte des habitudes sociales de la société algérienne, surtout berbère, et des croyances et mythes populaires. Pour exemple, le saint *Maâchou ben Bouziane* revient à plusieurs endroits dans le corpus et est commun à deux textes (*L'exproprié* et *Les chercheurs d'os* avec deux et sept occurrences respectivement). Par ailleurs, maints saints interviennent dans le corpus faisant office d'indications géographiques, tels que *Sidi Yahia, Sidi M'hamed, Sidi Mahrez, Sidi Abbou, etc.*

En fait, ces saints participent à l'organisation sociale de la société, d'où les différents pèlerinages organisés avec une grande dévotion et dont Djaout parle dans son œuvre :

« Ces saints qu'on vénère parce qu'ils étaient des mystiques, des juristes et des théologiens ont tous une légende locale populaire empreinte de haute spiritualité »⁶

Ce sont des devins aux prodiges inconcevables :

*« Une femme jeune encore vint aussitôt les solliciter.
Mon fils est atteint d'un mal incurable, ô mes maîtres.
Vous, descendants du saint Sidi Maâchou ben*

⁶ Djaout, T., *Les chercheurs d'os*, roman, Seuil, Prix de la fondation del Duca, 1984 : 60

Bouziane aux pouvoirs innombrables, guérissez-le-moi ; ma paire de bœufs est à vous. »⁷

3.2.4. Les noms propres relatifs aux croyances

Certains noms propres sont empreints de mythologie ; leur attribution répond à des croyances ancestrales. Des noms comme *Akli* ou *Idir* illustrent ce propos. Selon les croyances, donner le nom de *Akli* à une personne préserve son porteur du mauvais œil, *Akli* témoignant d'une profession (boucher) et d'un teint (noir) ; c'est la deuxième qualité qui est invoquée fonctionnant comme une amulette. Quant au nom *Idir*, il est donné lorsque une mère perd un ou plusieurs de ces nouveau-nés. Le nom *Idir*, qui signifie, en berbère, "survivant", conjurerait cette malédiction. Cela témoigne du pouvoir symbolique du nom.

3.2.5. Les sobriquets

La pratique du sobriquet ou du surnom est courante dans presque toutes les sociétés. Il arrive parfois que le sobriquet se substitue au nom usuel et devienne un anthroponyme. Le sobriquet est souvent donné en référence à une caractéristique physique, psychologique ou à une profession. Son emploi témoigne d'une certaine intimité entre les différents interlocuteurs et revêt un caractère soit amical, soit taquin.

Voici quelques sobriquets recensés dans le corpus :

- *Elbouliga* : l'obèse (ou celui qui a la diarrhée, qui a mal au ventre)
- *Brik* : beignet tunisien indiquant ici la profession du premier porteur et par-là même son origine géographique ;
- *Mezayer* : le coincé, l'avare ;

Ces sobriquets servent à décrire les personnages qui les portent et leur simple usage dispense d'une description.

3.2.6. Les noms marquant l'origine

Ces noms sont souvent explicitement liés à un espace géographique précis et rendent compte de l'histoire des individus qui les portent (*Ouancharissi*, originaire de l'Ouarsenis, massif montagneux du nord ouest de l'Algérie.)

⁷ Djaout, T., *Les vigiles*, roman, Seuil, Prix Méditerranée, 1991 : 150-151

Toutefois l'auteur use de détours pour marquer l'origine d'un personnage. Il est presque impossible de détecter cette origine si le lecteur n'a pas une connaissance approfondie de la culture et de l'histoire algériennes. A première vue, le nom *Skander Brik* n'évoque qu'un nom algérien. Néanmoins, il peut être interprété comme d'origine tunisienne à cause de *Brik* "beignet ou personne qui le prépare en Tunisie" et d'origine égyptienne grâce à *Skander* "hypocoristique d'Alexandre ou originaire d'Alexandrie".

Pourtant, l'interprétation du nom propre au niveau onomastique est limitative puisqu'il est toujours investi d'une dimension destinée à cautionner un certain point de vue de l'auteur. Incontestablement, celui-ci n'utilise jamais le nom propre sans arrière-pensées et sans volonté de faire passer un message, de laisser apparaître une intention particulière.

3.3. Le nom propre en interaction

Tout d'abord, Djaout utilise à la fois des noms banals, de tous les jours mais auxquels il assigne une fonction particulière. Dans ses romans, chaque nom est là pour étayer son argumentation sur un thème particulier. Et lorsqu'il n'a pas ce rôle, il fonctionne comme pôle de l'histoire romanesque.

Ensuite, à travers les noms utilisés par Djaout, il est possible, d'une part, d'entrevoir l'évolution du nom propre en Algérie, et d'autre part le classer dans un cadre géographique précis.

Enfin, un emploi particulier du nom patronymique et du prénom selon la période de la vie du personnage est à signaler.

3.3.1. Le nom propre comme élément d'une stratégie discursive

Dans ses deux derniers romans – *Les vigiles* et *Le dernier été de la raison* – Djaout fait de l'emploi du nom propre une stratégie discursive (ensemble des moyens linguistiques mis en œuvre par l'auteur en vue de faire passer ses positions et d'amener le lecteur à adhérer à celles-ci.)

Indubitablement, il utilise sa substance symbolique comme moyen de convergence vers une thématique précise. *Boualem Yekker* ou *Menouar Ziada* ou encore *Mahfoudh Lemdjad* sont là pour rappeler au lecteur les dangers de l'obscurantisme, du nationalisme à outrance ou encore les vertus des traditions ancestrales.

Menouar Ziada dans *Les vigiles* est le bouc émissaire d'une conspiration en haut lieu dans une localité enclavée où "les vigiles" ne pensent qu'aux privilèges octroyés par leur statut d'anciens maquisards. Son nom, qui signifie littéralement "l'illuminé", annonce que ce naïf va éclairer, en les dénonçant, les manigances de ces vigiles. Effectivement, à la fin du roman, il a une réflexion dans ce sens mais il n'arrive pas encore à franchir le pas et à l'exprimer réellement :

« *Menouar Ziada a envie de dire que ce pays appartient à tous ses citoyens et qu'il ne comprend pas toujours cette manie des anciens combattants de vouloir le défendre contre son propre peuple. Et puis, défendre quoi exactement ? Le pays ou leurs privilèges ?* »⁸

Quant à *Mahfoudh Lemdjad*, le héros de ce roman, il est l'incarnation des idées de l'auteur qui prône un saut qualitatif dans la société algérienne tout en respectant la tradition et en insistant sur un retour indispensable au passé pour une construction plus effective de l'identité nationale dans toutes ses dimensions. C'est ainsi que *Mahfoudh Lemdjad*, inventeur d'un métier à tisser presque disparu, se voit confronter aux vigiles et à l'appareil bureaucratique. Son combat est clairement dirigé contre ces hommes qui ont substitué à l'identité algérienne une autre identité aux fins de préserver leurs privilèges. Ceux-ci voient dans l'invention un subterfuge dans le but de les destituer de leur poste et un risque majeur dans la mesure où elle leur rappelle leurs traditions et leur passé. Bref, l'utilisation de ce nom, *Mahfoudh Lemdjad*, qui signifie "celui qui préserve les gloires du passé", est plus que représentative de la stratégie discursive de Djaout.

3.3.2. Le nom propre comme inscription historique et géographique

Le nom propre dans les romans de Djaout a encore cette fonction de situer un personnage par rapport à son origine géographique et / ou culturelle.

Dans le deuxième texte de l'auteur, à savoir *Les chercheurs d'os*, les personnages portent des noms qui témoignent de leur origine. L'onomastique de ce roman est basée sur une dénomination propre à la

⁸ Ibid. : 111

Kabylie⁹. Hormis le personnage-narrateur qui n'a pas de nom, les autres personnages sont désignés par des noms qui marquent la filiation par rapport au père (*Rabah Ouali* : "Rabah fils d'Ali", *Hand Ouzarouk*, *Ali Ouahmed*, *Chérif Ourezki*, etc.)

Ces noms sont constitués de deux éléments : le premier est un prénom, tandis que le deuxième est l'association d'un autre prénom (celui du père) et de la particule filiative "ou" (fils de...). Ce deuxième segment fonctionne comme patronyme. Cependant celui-ci n'est pas commun à toute la société algérienne. Il précise de ce fait l'origine géographique et, ce qui va de soit, l'origine culturelle de son porteur. Il n'est, en fait, que la désignation courante dans la tradition kabyle, abstraction faite du patronyme imposé par l'état civil français qui est réservé aux correspondances administratives.

Tous ces noms fonctionnent dans la société kabyle et dans le cadre géographique qui lui est réservé dans le texte. Le déplacement des personnages, qui produit un effet de dépaysement, est accentué par le "dépaysement onomastique". En effet, dès que change l'espace habituellement connu par le garçon-héros, les noms changent avec lui.

Par ailleurs, dans le troisième texte – *L'invention du désert* –, les noms propres sont pour la plupart des noms historiques : *Ibn Toumert*, *Ibn Tachfin*, *Abdelmoumen ibn Ali*, etc. Ces personnages ont fait l'Histoire de l'Afrique du Nord au Moyen Age. Mais, en dehors de leur illusion référentielle, ils signifient un état, à une époque donnée, de l'onomastique algérienne. Celle-ci a été adaptée aux desseins du conquérant – arabe ou français – dans un but d'appropriation (expropriation ?) du territoire et de l'histoire. Djaout fait allusion à cette appropriation-expropriation dans son premier texte (*L'exproprié*) en évoquant un personnage historique : « *Ali Amoqrane* (= ? *Mohand Ath Moqrane* ~ *El-Moqrani*) »¹⁰ La diversité des dénominations témoigne d'une volonté de corruption du nom propre afin de travestir l'Histoire.

Finalement, dans les deux cas cités, le nom propre fonctionne comme un repère à la fois historique, géographique et culturel.

⁹ Région du nord-est d'Algérie habitée par un groupe ethnique et linguistique qui parle le kabyle, variété du berbère ou de tamazight.

¹⁰ Djaout, T., *Les vigiles*, roman, Seuil, Prix Méditerranée, 1991 : 15

3.3.3. Du nom propre à l'enfance

Le nom propre est enfin utilisé par Djaout pour distinguer les deux moments de la vie de ses personnages. L'auteur, avec une subtilité stylistique, se sert le plus souvent du prénom et du patronyme pour désigner un personnage adulte, et du prénom uniquement lorsqu'il s'agit d'un personnage enfant.

Lorsqu'il s'agit d'un souvenir d'enfance, le personnage est volontiers désigné par son prénom, marquant du coup un emploi particulier du patronyme. Celui-ci n'est invoqué qu'après un passage par l'école, qui institue un rapport de distance entre les personnes.

Le nom propre *Boualem* apparaît dans les passages renvoyant à des souvenirs ou convoquant la mémoire :

*« Boualem s'agrippe voracement à ces images comme s'il sentait que le jour viendrait où aucune évasion, même par l'imagination, ne serait plus permise. »*¹¹ ; *« Chaque fois que Boualem prend un de ces livres aux lettres crochues ou accolées, il se revoit à l'école coranique. »*¹²

Par contre, le couple prénom + patronyme *Boualem Yekker* est souvent utilisé dans les faits de la vie actuelle du personnage :

*« Une pluie drue se met à tomber ; Boualem Yekker accélère pour échapper à un désastre. »*¹³ ; *« Boualem Yekker se retient de lui sauter au cou. Il est tellement content de trouver un allié dans ce moment d'adversité. Sa peur et sa nervosité s'évanouissent. Le monde retrouve un visage humain. »*¹⁴ ; *« Boualem Yekker aspirait à une humanité libérée de la hantise de la mort et du châtement éternel. »*¹⁵

Finalement, l'emploi du prénom pour désigner le personnage durant l'enfance participe à la caractérisation de celui-ci dans la mesure où le prénom accentue ce rapport à l'enfance et défait les liens

¹¹ Djaout, T., *Le dernier été de la raison*, 1999 : 14

¹² *Ibid.* : 60

¹³ *Ibid.* : 15

¹⁴ *Ibid.* : 47

¹⁵ *Ibid.* : 68

symboliques que tissent le patronyme avec le monde réel car l'enfance, et ce qui s'y rattache, est le berceau du rêve et de l'imaginaire.

4. Les néologismes

Il est entendu par néologismes les mots nouveaux qui, à un moment donné de la vie d'une langue, se trouvent employés, généralement par un seul individu, dans le système de cette langue. Il est question alors de néologie lexicale. Celle-ci est définie par Guilbert comme « *la possibilité de création de nouvelles unités lexicales, en vertu des règles de production incluses dans le système lexical.* »¹⁶

Il ajoute plus loin que « *l'étude de la néologie consiste (...) à rassembler un ensemble de néologismes apparus dans une période précise de la vie de la communauté linguistique.* »¹⁷ Nous allons tout d'abord porter dans un tableau (Annexe 3) tous les néologismes apparus dans notre corpus et ensuite, nous essayerons de dégager la portée pragmatique de ces mots puisque

*« le néologisme littéraire diffère profondément du néologisme dans la langue. Celui-ci est forgé pour exprimer un référent ou un signifié nouveau (...). Le néologisme littéraire, par contre, est toujours perçu comme une anomalie, et [il est] utilisé en raison de cette anomalie, parfois même indépendamment de son sens »*¹⁸

4.1. Relevé statistique

Nous distinguons dans cette liste (Annexe 3) trois catégories de néologismes : des adjectifs verbaux, des noms et des verbes. Les adjectifs verbaux sont formés à partir des participes présents auxquels l'auteur ajoute tantôt la marque du féminin, tantôt celle du pluriel. Les noms quant à eux sont, pour la plupart, des noms construits avec le suffixe *-eur*. Enfin, les verbes sont spécifiques par l'emploi, dans leur formation, du préfixe *re-*.

Une grande partie des néologismes sont relevés dans *L'Exproprié* (25 formes) ; vient ensuite *L'Invention du Désert* (18 formes), *Les Vigiles* et *Le Dernier Été de la Raison* (10 formes

¹⁶ Guilbert, Louis, *La créativité lexicale*, Larousse, Paris, 1975 : 31

¹⁷ Ibidem.

¹⁸ Riffaterre, Michael, *La production du texte*, Éditions du Seuil, Paris, 1979 : 61

chacun) ; enfin, *Les Chercheurs d'Os* (08 formes). Cette remarque permet de consolider l'hypothèse selon laquelle *L'Exproprié* est un texte différent des autres textes du corpus. Cependant il se rapproche de *L'Invention du Désert*. Les trois autres textes sont, en outre, voisins et entretiennent des liens entre eux. La présence d'un grand nombre de néologismes dans *L'Exproprié* renseigne encore une fois sur le travail engagé par l'auteur dans l'écriture foncièrement différente de ce texte dans la mesure où celui-ci tend vers le poème. Le propre même de ce texte est de créer une nouvelle syntaxe, mais aussi et surtout un univers lexical qui défie les règles lexicales établies.

En effet, Djaout « aime forger des néologismes (...). Il affirme qu'il aime les mots incultes qui l'aident à "ruiner la syntaxe", à "terroriser le verbe" (...) »¹⁹

Le nombre de néologismes n'est peut-être pas indicatif mais il est certainement significatif. Selon Riffaterre, « le néologisme est plus motivé que le non-néologisme. »²⁰

4.2. Néologisme et implicite

A la lecture du relevé succinct des contextes où sont apparus ces néologismes, effectué par la machine, nous notons qu'hormis indénouable et égaration²¹, qui sont attribués à des personnages, le reste des néologismes est l'œuvre du narrateur qui s'identifie souvent à l'auteur. Il n'en demeure pas moins que ces mots sont utilisés pour satisfaire des desseins que l'auteur s'assigne et assume, telles la perversion de la syntaxe et la destruction des normes de formation lexicale. Il affirme dans *L'Exproprié* sa volonté de

« souder mots pour faire émerger caricature d'un semblant de révolte. Revendication formulée à travers un délire qui feignait de nier toute structure au nom d'une saignée (authentifiée par intérim !) et d'une poignée d'abysses. Je me réjouissais toutefois en

¹⁹ In Toso Rodinis, Juliana : « Le souffle poétique de Tahar Djaout », In Equipe de Recherche ADISEM, *Kaléidoscope critique, Hommage à Tahar Djaout*, Université d'Alger, 1995 : 131-132

²⁰ Riffaterre, M., op. cit., 1979 : 65

²¹ Ce mot est placé entre guillemets dans le texte : cf. *L'Invention du Désert*, 1987 : 47.

considérant la récolte : mots lavés de leur gangue atavique, infarctus de l'ordre et de la syntaxe. »²²

Et Toso Rodinis dit :

« c'est sa façon de transgresser l'expression française (...) pour confirmer sa propre identité et sa différence, une fois entré « dans la gueule du loup », en transmettant ainsi l'universel de son remous psychologique. »²³

Djaout porte la création de mots, qui restent toutefois « la résultante d'une dérivation à partir d'une donnée initiale »²⁴, au niveau de la révolte et de la révolution. L'acte de création est pour lui un acte de changement social et il ne saurait se faire sans un bouleversement du langage, qui est certainement l'institution sociale par excellence et où tous les individus d'une communauté se reconnaissent.

Puisque « les usages sociaux de la langue doivent leur valeur proprement sociale au fait qu'ils tendent à s'organiser en systèmes de différences (...), reproduisant dans l'ordre symbolique des écarts différentiels le système des différences sociales »²⁵

l'auteur veut abolir ces différences qui sont, tout d'abord, latentes dans le rapport entre un français métropolitain et un français algérien, ensuite, manifestes dans la société algérienne par la séquestration de la langue et du langage par les "zèbres de l'Académie". Guilbert ajoute que la néologie lexicale dans son aspect sociologique « consiste dans le changement du statut social du mot en tant qu'unité de fonctionnement du langage, dont le principe, essentiellement social, réside dans la communication entre les sujets parlants d'une communauté. »²⁶

Enfin le néologisme ne saurait être détaché du corps du texte pour être analysé indépendamment, mais il doit être envisagé du point de vue du rapport qu'il entretient avec les thèmes présents dans le texte.

²² Djaout, T., 1981 : 116

²³ Art. cit. : 132

²⁴ Riffaterre, M., op. cit., 1979 : 62

²⁵ Bourdieu, Pierre, *Langage et pouvoir symbolique*, Editions Fayard, Paris, 1982 : 83

²⁶ Guilbert, L., op. cit., 1975 : 80

Le néologisme, comme le nom propre²⁷, est là pour « servir implicitement un ensemble de thèmes »²⁸, et plus particulièrement, le néologisme littéraire qui,

*« loin d'être arbitraire, loin d'être un corps étranger dans la phrase, est le signifiant le plus motivé qu'on puisse trouver dans le texte (...). Sa fonction est (...) de réunir ou condenser en soi les caractéristiques dominantes du texte. Fait exprès, créé pour les besoins de la cause, il est par excellence le mot propre. »*²⁹

Conclusion

L'exploration du corpus a décelé la polyphonie des textes de Djaout représentative d'une stratégie discursive qui apparaît en filigrane.

L'étude des emprunts, mais surtout des xénismes, a abouti à la conclusion selon laquelle l'emploi de ces mots étrangers a une double conséquence. Ils reflètent, tout d'abord, un lieu à partir duquel s'écrit le texte, à savoir l'espace maghrébin. Puis, ils donnent à la langue française une substance nouvelle, tout en clamant une différence dans son utilisation. De cette manière, la langue française "renouvelée" devient un cri de révolte contre tous les interdits. À ce propos, Djaout disait :

« Je ne sais pas si ce n'est pas une manière pour moi de dire que le français que j'écris est différent, qu'il vient d'un autre lieu où le métissage est très important, est beaucoup plus possible qu'en France. Le français n'est pas totalement assumé par moi dans une optique de pureté... C'est une sorte de fracture que j'introduis dans la langue française, une certaine

²⁷ « L'égalité du nom propre et du nom commun devant la création est bien illustrée par un cas extrême : celui où l'écrivain fait semblant d'user de mots courants qu'il invente cependant de toutes pièces (...). », Barthes, Roland, *Le degré zéro de l'écriture*, Ed. du Seuil, Paris, 1972 : 131

²⁸ Riffaterre, M., op. cit., 1979 : 71

²⁹ Ibid. : 74

*manière de revendiquer un métissage qui interdit
l'entrée aux puristes de la langue française. »³⁰*

De la sorte celui qui interdit tombe, à son tour, sous le coup de l'interdiction.

L'étude d'un autre type de xénismes représenté par le nom propre a conduit à d'autres conclusions. D'entrée, l'utilisation des noms propres n'est pas seulement dictée par un souci de réalisme, mais elle contribue à asseoir la stratégie discursive de l'auteur. Effectivement, la sémantique des différents noms propres est là pour conforter et accompagner la sémantique générale des textes. Subséquemment, le nom propre est inscription dans un territoire, tout d'abord géographique, culturel ensuite et somme toute social. Finalement, il est revendication en tant qu'identité, que celle-ci soit liée à la culture ou au territoire de l'enfance. Assurément, le nom propre est utilisé pour renvoyer le personnage dans son enfance, lui donnant une épaisseur par rapport aux autres personnages en tant que dépositaire d'une mémoire et détenteur d'une pureté.

Enfin, les néologismes, en tant que spécificités lexicales, nous renseignent eux aussi sur les visées de l'auteur. Le néologisme rejoint le xénisme dans sa détermination symbolique. En effet, il symbolise un emploi autre de la langue, qui défie la norme imposée. Il participe, dans ce cas, de l'identité de son créateur. Mais il sert aussi, comme le nom propre, à illustrer une thématique donnée.

Ahmed Boualili

Maître assistant

ENS des lettres et sciences humaines d'Alger / Algérie

Boualili99@yahoo.fr

³⁰ In Tcheho, I. C. : « Entretien avec Tahar Djaout », In *Algérie Littérature/Action* n°s 12-13, Marsa Éditions, 1997 : 221-222

Bibliographie

- Djaout, Tahar (1975) : *Solstice barbelé*, poèmes, Naaman, Canada.
 - (1978) : *L'arche à vau-l'eau*, Poèmes, Éd. Saint-Germain-des-Prés, France
 - (1980) : *Insulaire & Cie*, Poèmes.
 - (1982) : *L'oiseau minéral*, Poèmes.
 - (1981) : *L'Exproprié*, roman, éd. SNED, Alger.
 - (1983) : *Les rets de l'oiseleur*, Nouvelles, SNED, Alger.
 - (1984) : *Les chercheurs d'os*, roman, Seuil, Prix de la fondation del Duca.
 - (1987) : *L'Invention du désert*, roman, Seuil.
 - (1991) : *Les vigiles*, roman, Seuil, Prix Méditerranée.
 - (1996) : *Pérennes*, Poèmes, Seuil, à titre posthume.
 - (1999) : *Le dernier été de la raison*, roman, Seuil, à titre posthume.
- Bourdieu, Pierre (1982) : *Langage et pouvoir symbolique*, Editions Fayard, Paris
- Hammad, Maha : « *S M* », In *Le trimestre psychanalytique : Le Patronyme*, Actes des journées de Paris, 25 et 26 mai 1991.
- Nora-Alexandra Kazi Tani : « *L'exproprié de Tahar Djaout : pour un espace de liberté créatrice* », In Equipe de Recherche ADISEM (1995) : *Kaléidoscope critique, Hommage à Tahar Djaout*, Université d'Alger.
- Tcheho, I. C. : « Entretien avec Tahar Djaout », In *Algérie Littérature/Action* n°s 12-13, Marsa Éditions, 1997, pp.219-222.